

2026 DAC 299 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Suzanne Cointe, au 89, boulevard Haussmann à Paris 8e.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Suzanne Cointe naît le 27 juillet 1905 à Paris (5e arrondissement). Fille de militaire, elle est élevée dans une famille qui partage la même passion pour la musique et les mêmes valeurs patriotiques. Durant son enfance, Suzanne déménage au grès des affectations professionnelles de son père : elle est ainsi domiciliée à Versailles, Besançon puis Tours, avant de revenir à Paris au début des années 1920. Elle réside alors au 50, rue Truffaut (17e arrondissement), avec sa mère et sa sœur Catherine. C'est à cette adresse que Suzanne donnera des cours de piano à l'issue de ses études de musique à l'École normale de musique de Paris.

En 1925, Suzanne rencontre Jean-Paul Dreyfus dit « Le Chanois » (1909-1985) qui devient son compagnon de vie pendant huit ans. Sous l'influence de ce dernier, elle fréquente le groupe Octobre. De 1932 à 1936, ce groupe, formé d'écrivains, d'artistes et de comédiens amateurs, membres ou proches du Parti communiste français pour la plupart, va monter une série de spectacles militants, dont certains seront créés par Jacques Prévert. Suzanne s'imprègne alors de l'engagement révolutionnaire de ses camarades qui militent pour l'émergence d'une culture populaire, en opposition à une culture réservée à des privilégiés. Ses convictions humanistes et sa passion pour la musique vont la conduire à participer activement aux initiatives de développement culturel portées par le Front populaire au milieu des années 1930. Persuadée que la musique, au même titre que le théâtre ou la littérature, contribue à l'émancipation de la classe populaire, elle s'efforcera de la rendre accessible : « Pour faire venir le peuple à la musique, il faut lui en faire faire et, pour commencer, il faut le faire chanter ».

En 1932, Suzanne fonde et dirige la chorale de l'Association des artistes écrivains révolutionnaires qui devient, en 1936, la Chorale populaire de Paris. Au sein de ce chœur populaire, qu'elle co-dirige avec Peters Rosset et qui réunit des musiciens professionnels et des amateurs issus du monde du travail, Suzanne se sent proche du peuple, de son vécu et de ses préoccupations : « Nos chants traduisent les grands sentiments humains, la résignation forcée, la douleur, la colère, l'espoir. En un mot, ils aspirent à la liberté ». La Chorale populaire de Paris présente un répertoire de chants rouges dont la vocation est « d'éveiller les masses ». Elle crée des spectacles engagés qui participent aux luttes et manifestations du Front Populaire et accompagnent les initiatives de soutien à la République espagnole et à ses réfugiés. Elle chante lors de la Fête de l'Humanité et est la première à diffuser, en français, *Le chant des Marais*, écrit par les premiers prisonniers des camps de concentrations nazis.

Dès 1939, la Chorale Populaire de Paris est interdite car elle est jugée trop « proche du Parti communiste français » ; mais elle continuera clandestinement son activité jusqu'en 1941. De son côté, Suzanne Cointe est recrutée par un réseau d'espionnage soviétique que la Gestapo baptisera, plus tard, « l'Orchestre rouge ». À Paris, ce réseau est organisé par Léopold Trepper, et Suzanne y occupe un rôle-clé dès l'été 1940. Officiellement, elle travaille comme secrétaire pour la Simex, une société-écran d'import-export qui servira de couverture au réseau parisien de l'Orchestre rouge. La Simex est alors domiciliée au 89, boulevard Haussmann (8^e arrondissement), dans un appartement situé au 3^e étage d'un immeuble bourgeois. C'est à cette adresse que Suzanne sera arrêtée par la Gestapo le 19 novembre 1942. Le rapport de police précisera : « Suzanne Cointe, secrétaire et fondée de la Simex, domiciliée chez sa mère, [rue du Square-Carpeaux à Paris (18^e arrondissement)], connue de nos services (dossier DC 30.010°), était soupçonnée de servir de boîtes aux lettres aux organisations communistes clandestines. Lors de son arrestation, elle a été trouvée en possession d'une souscription se montant à 900 francs, destinée aux emprisonnés politiques ». La Gestapo la considère donc comme un rouage essentiel de l'Orchestre rouge, mais la très discrète restera muette face à ses geôliers. Après onze jours d'interrogatoire, elle est finalement transférée à la prison de Fresnes. Son procès, en cour martiale de la Luftwaffe, se tient le 8 mars 1943, à Paris : Suzanne y est jugée coupable de complicité avec une « organisation politique interdite » et condamnée à mort. Le 15 mars 1943, elle est transférée vers Berlin, où elle est d'abord incarcérée à la prison de Moabit. Enfin, le 19 août 1943, on la transfère à la prison de Plötzensee qui sert aux nazis de lieu d'exécutions capitales. Suzanne y sera guillotinée le lendemain.

Dès le lendemain de la Libération de Paris, la Chorale populaire de Paris reprendra son activité, avec toujours le même but : celui de rendre la musique accessible à tous. Pourtant, le destin de sa fondatrice tombera progressivement dans l'oubli. En 2017, un livre de Christian Langeois, intitulé *Les Chants d'honneur. De la chorale populaire à l'Orchestre rouge, Suzanne Cointe (1905-1943)*, restituera la richesse de la vie musicale de Suzanne Cointe et de son engagement politique.

Afin de rendre hommage à cette femme d'exception, il vous est proposé d'apposer une plaque commémorative au 89, boulevard Haussmann (8e), dont le texte sera le suivant :

« À LA MEMOIRE DE
SUZANNE COINTE
1905- 1943
MUSICIENNE
FONDATRICE DE LA CHORALE POPULAIRE DE PARIS
RESISTANTE AU SEIN DE L'ORCHESTRE ROUGE
ARRETEE LE 19 NOVEMBRE 1942 PAR LA GESTAPO A CETTE ADRESSE
ELLE FUT GUILLOTINEE LE 20 AOUT 1943 A LA PRISON DE PLÖTZENSEE A
BERLIN »

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris,